

Ouidah, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel lié à la traite : l'exemple d'un projet pilote de conservation du patrimoine architectural de style afro-brésilien

Sandrine Léontina Dossou



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10118>
DOI : 10.4000/insitu.10118
ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Sandrine Léontina Dossou, « Ouidah, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel lié à la traite : l'exemple d'un projet pilote de conservation du patrimoine architectural de style afro-brésilien », *In Situ* [En ligne], 20 | 2013, mis en ligne le 13 février 2013, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10118> ; DOI : 10.4000/insitu.10118

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

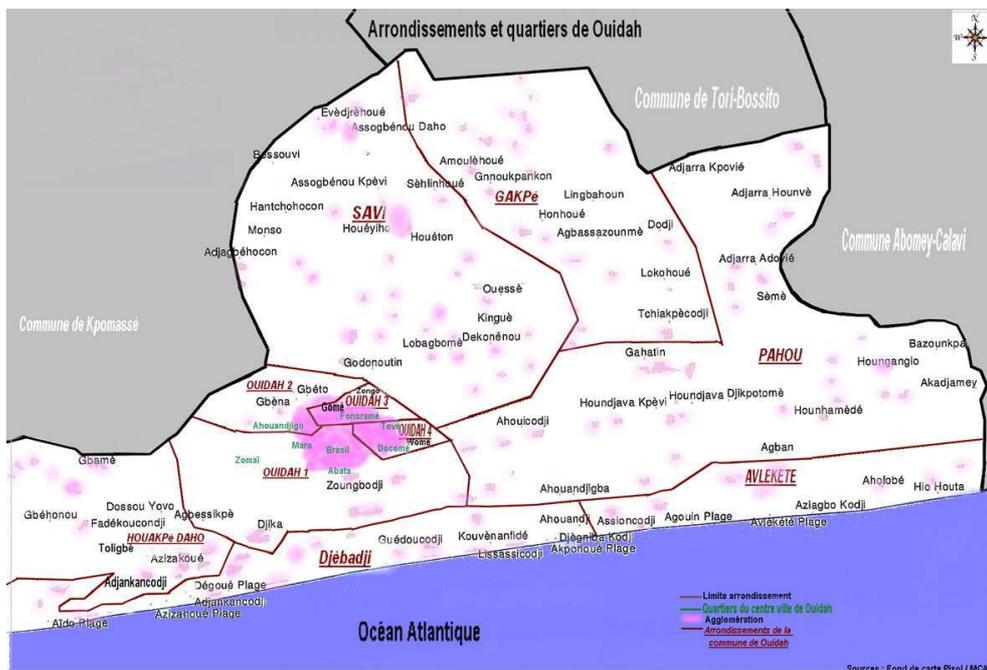
Ouidah, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel lié à la traite : l'exemple d'un projet pilote de conservation du patrimoine architectural de style afro-brésilien

Sandrine Léontina Dossou

Identités culturelles et patrimoines culturels immobiliers

- 1 Ouidah, ville cosmopolite, garde un cachet traditionnel très vivace et se caractérise par un profond brassage de populations et de groupes socio-culturels. Dynamique et vivante, cette ville a renforcé son tissu social autour d'une vie communautaire très structurée, rythmée par les cérémonies, les fêtes et les cultes traditionnels périodiques. Elle apparaît comme un véritable condensé culturel du Bénin à travers un melting-pot très original de peuples, de croyances, de pratiques et valeurs culturelles.
- 2 Le regroupement de certaines entités socioculturelles est souvent localisé par quartier et la ville se présente comme une carte historico topographique très diversifiée (**fig. n°1**).

Figure 1



Carte des quartiers de la ville de Ouidah. Cartogr. Dossou, Sandrine. Fonds de carte Pisol/DPC/MCAAT.

© Sandrine Dossou.

- 3 Dans les quartiers Brésil, Zomaï et Docomè sont regroupés les Africains-Bréiliens communément appelés afro-brésiliens et les descendants de commerçants portugais communément appelés « Agouda » ainsi que leurs protégés, alliés et apparentés.
- 4 À Tovè, Ahouandjigo et Fonsramè se concentrent les Xueda, les Fon et les descendants de métis français. Les quartiers Abata et Maro abritent les Nago/Yoruba et les anciens affranchis revenus du Brésil après 1830.
- 5 Aujourd'hui, Ouidah compte approximativement cinq groupes communautaires principaux : les Xueda, les Fon, les Wemenu, les afro-brésiliens, les Nago/Yoruba.
- 6 L'inventaire du patrimoine culturel immobilier de la commune de Ouidah a été mené par Rachida de Souza (du Cabinet Phoenix) et Richard Sogan (directeur du patrimoine culturel du Bénin) en 2007. La réalisation de l'inventaire a suivi quatre étapes :
 - Études documentaires approfondies sur l'histoire, l'organisation sociale et le patrimoine matériel et immatériel de Ouidah
 - Étude rétrospective de deux inventaires du noyau historique de la ville
- 7 - Étude ORSTOM et SERHAU menée conjointement avec Alain Sinou en 1991¹
- 8 - Étude Modulator - Ecuador - Conseil en 2004
 - Enquête de terrain menée par deux équipes qui a permis de toucher certains propriétaires de biens immobiliers et surtout les personnes en charge des biens recensés
 - Analyse des fiches et synthèse des résultats.
- 9 L'inventaire a permis de recenser 71 sites :
 - 15 patrimoines de style afro-brésilien
 - 18 patrimoines de style colonial

- 4 patrimoines de style militaire
 - 15 patrimoines religieux
 - 8 patrimoines paysagers
 - 11 patrimoines vernaculaires.
- 10 Le patrimoine immobilier de style afro-brésilien se retrouve plus particulièrement au centre et à l'ouest de la ville de Ouidah (**fig. n°2**) (**fig. n°3**).

Figure 2



Ouidah : villa de style afro-brésilien.

Phot. Dossou, Sandrine, 2007. © Sandrine Dossou.

Figure 3



Ouidah : Villa Adjavon.

Phot. Dossou, Sandrine, 2007. © Sandrine Dossou.

- 11 Le style architectural afro-brésilien est introduit sur la côte à partir du XIX^e siècle. Il se caractérise par la construction de bâtiments aux murs en briques de terre, par la présence de portes et de sols confectionnés avec des planches de bois, la toiture est faite de tuile ou de paille. Les intérieurs sont décorés de meubles confectionnés à partir de matériaux importés d'Europe (vaisselles, miroirs, armoires...)². Ces villas très colorées sont construites sur deux étages et l'on découvre des éléments de décoration typiques des grandes maisons bourgeoises que l'on trouve au Brésil. Les toilettes et les douches sont aménagées à l'intérieur des maisons. Les bâtiments de commerce sont situés en bord de rue tandis que la maison d'habitation est située à l'intérieur de la cour.
- 12 Les villas afro-brésiliennes sont construites à Ouidah par des esclaves affranchis retournés faire fortune dans le commerce des esclaves sur leur terre d'origine. Nombre d'entre eux avaient été formés aux métiers du bâtiment (maçonnerie, menuiserie...) durant leur captivité au Brésil. Originaires d'Afrique, ils ont su adapter leurs compétences techniques de construction sur le territoire et ont développé un style particulier que l'on peut encore retrouver le long de la côte des esclaves. Ce style architectural fut ensuite très largement adopté par les élites, les notables et les riches commerçants de Ouidah.

Les problématiques et les conséquences de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine lié à la traite

- 13 Cet article présente plus particulièrement la sauvegarde et la mise en valeur de patrimoines architecturaux de style afro-brésilien à travers un projet pilote qui se nomme « le projet des Maisons d'hôtes à Ouidah ».
- 14 Les problématiques de la conservation et de la mise en valeur de ces patrimoines sont multiples. Elles sont liées à des contraintes culturelles, architecturales, économiques, foncières, de gestion urbaine et aux limites des politiques culturelles.

Contraintes culturelles

- 15 Le désir de modernité de la population locale a conduit à sous-valoriser ce patrimoine culturel car appartenant au passé. Avec le temps, on a assisté à la dévalorisation des modèles bâtis architecturaux anciens et de leurs productions artisanales. Beaucoup de bâtiments ont été démolis pour faire place à des constructions neuves. Les matériaux traditionnellement utilisés font place aux matériaux durables.
- 16 La prolifération des constructions neuves dans le centre de Ouidah a abouti à une rupture de transmission des technologies traditionnelles de construction. Cette rupture de transmission des savoirs se retrouve également dans la transmission des savoir-faire artisanaux et de leur production.
- 17 De plus il y a absence ou insuffisance d'entretien dans les grandes concessions (propriétés familiales). Ce qui se traduit par des bâtis mal entretenus qui semblent laissés à l'abandon (**fig. n°4**).

Figure 4



Ouidah : Bâtiment de style afro-brésilien en ruine.
 Phot. Dossou, Sandrine, 2007. © Sandrine Dossou.

Contraintes architecturales

- 18 Les bâtis anciens, souvent jugés non fonctionnels, sont détruits et démolis pour faire place à des bâtiments plus modernes montés en béton. Cependant, la démolition des bâtis anciens et la reconstruction de bâtiments neufs a conduit à l'implantation anarchique des bâtis en parpaings dans la ville ainsi qu'à l'intérieur des concessions les plus anciennes (**fig. n°5**).
- 19 Au niveau architectural, l'intégrité de certains bâtiments a disparu ou se trouve dénaturée. L'utilisation de matériaux incompatibles ou modernes sur des bâtis anciens (ciment, tôle...) est fréquente et peu respectueuse du style architectural originel.
- 20 Pour exemple certains propriétaires remplacent le toit d'origine par une dalle en béton. Or le béton trop lourd pour les murs porteurs provoque des fissures et des affaissements ce qui crée un déséquilibre et menace la stabilité du bâti. On voit également des ouvertures qui sont transformées, rebouchées ou encore créées (**fig. n°6**).

Figure 5



Ouidah : Bâtiment de style moderne construit à l'intérieur de la concession familiale des de Sousa.
Phot. Dossou, Sandrine, 2007. © Sandrine Dossou.

Figure 6



Ouidah : Intérieur d'une villa de style afro-brésilien avec des ouvertures modifiées.
Phot. Dossou, Sandrine, 2007. © Sandrine Dossou.

Contraintes foncières

- 21 Les bâtiments de style afro-brésilien appartiennent à de grandes familles qui comptent de nos jours un nombre important d'ayants droit. Cela ne facilite pas la maintenance des bâtis et peut parfois se traduire par un détachement face au bien collectif. En effet, certaines concessions sont pratiquement inhabitées voire laissées à l'abandon car les héritiers habitent à la capitale ou ont construit leur propre bien immobilier.
- 22 On remarque fréquemment que les interventions de rénovation sont limitées aux lieux de culte et de cérémonies.

Contraintes liées à la gestion urbaine

- 23 Le patrimoine immobilier souffre du mauvais état des réseaux de voirie. Les ruelles sont inondables et la ville souffre de l'absence d'évacuation des eaux usées.
- 24 Jusqu'en 2007, il n'y avait pas d'entretien fréquent des abords immédiats et les dépôts d'ordures s'entassaient dans les ruelles ainsi que les eaux usées. La gestion urbaine des déchets de toutes sortes était pratiquement inexistante.

Contraintes économiques

- 25 La plupart des contraintes évoquées en amont sont le fait de la faiblesse du pouvoir d'achat des usagers des lieux et des propriétaires. Intervient également le manque de

moyens de la collectivité locale. La ville est insuffisamment viabilisée en eau et en électricité. De plus, le coût élevé des restaurations avec des matériaux adaptés est un frein aux rénovations adéquates et respectueuses du bâti de style afro-brésilien.

Les limites des politiques culturelles avant 2005

- 26 Depuis 1990, un vaste chantier de décentralisation administrative a vu le jour mais les premières élections communales et municipales n'ont eu lieu qu'en décembre 2002. Avant la mise en place de la décentralisation, c'est le Programme d'Actions Gouvernementales (le PAG) qui constituait le cahier des charges à suivre dans le cadre des politiques de développement et des actions à entreprendre au niveau du ministère de la Culture entre autres. Entre 1996 et 2005, il y a eu deux PAG. Toutes les actions tirées du PAG et menées sous la tutelle du ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme ont eu pour objectifs « d'enrichir les identités culturelles et le dialogue interculturel »³, de revaloriser le patrimoine national culturel et de construire des infrastructures culturelles. Aujourd'hui nous pouvons constater que la politique culturelle du Bénin a eu des répercussions plutôt positives sur la naissance de vocations artistiques et entrepreneuriales⁴. Les initiatives culturelles privées vantant le mérite du patrimoine béninois n'ont cessé d'augmenter. Nous avons assisté à un foisonnement d'idées qui marquent indéniablement le champ de la culture. Pour exemple, le festival Gospel et Racine qui a pour vocation de réconcilier et réunir sur le sol béninois la diaspora étasunienne et le peuple béninois. Cependant cette politique culturelle qui met en avant le « renouveau », la créativité artistique et la culture n'est pas assez centrée sur les patrimoines historiques.
- 27 En 2001, suite aux élections présidentielles, le ministère de la Culture et de la Communication devint le ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme (le MCAT). Auparavant, les secteurs du tourisme et de l'artisanat étaient gérés par le ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.
- 28 Ce premier rattachement du secteur touristique et de l'artisanat au secteur de la culture a lié les trois secteurs d'activité et a ouvert un champ de réflexion et de concertation indispensable et souhaitable. C'est ainsi que des opérations d'aménagements touristiques respectueuses du patrimoine notamment, ont pu se développer à travers différentes directions du ministère de la Culture et par l'intermédiaire de ses services décentralisés. Dans le domaine de l'action sociale et culturelle, les communes ont à charge d'assurer la conservation du patrimoine culturel local⁵.
- 29 En 2005, toujours dans le cadre de la décentralisation, le premier Plan de Développement Communal (le PDC) de Ouidah est mis en place. Le PDC retrace les actions considérées comme prioritaires afin de promouvoir un développement durable et économique de la commune. C'est ce document qui définit notamment les objectifs et les actions à mettre en œuvre dans les domaines patrimonial, culturel et touristique. C'est ainsi que les objectifs généraux d'obligation de sauvegarde du patrimoine, de développement urbain durable et respectueux du territoire, de développement économique local s'entrecroisent. Tous ces paramètres sont désormais à intégrer dans les politiques culturelles.
- 30 L'analyse de la situation du patrimoine de la commune de Ouidah permet de définir trois catégories de causes mettant en péril le patrimoine architectural afro-brésilien à Ouidah :

- 31 Causes apparentes liées aux contraintes culturelles et architecturales qui entraînent la dégradation, la dénaturation, la destruction et la dévalorisation de ces patrimoines. La population locale a une mauvaise compréhension de la valeur et de l'importance historique des patrimoines existants.
- 32 Causes sous-jacentes liées à l'insuffisance d'investissement tant humain que financier en faveur de ces patrimoines et à l'absence d'une politique de protection et d'un système de suivi et de conservation des patrimoines bâtis de la ville.
- 33 En outre, sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine architectural de style afro-brésilien, c'est aussi rappeler le rôle très actif de certaines familles de Ouidah dans leur participation à la traite négrière. C'est mettre en lumière comment et pourquoi ce style architectural particulier s'est implanté localement et adapté techniquement et artisanalement au terroir. C'est raviver un patrimoine historique, des événements, des mémoires familiales qui sont très souvent volontairement occultés sur place.
- 34 Causes structurelles liées au système foncier, à la gestion globale du patrimoine immobilier et culturel (transferts des compétences, lois) par l'État et à la faiblesse du pouvoir d'achat de la collectivité.

Objectifs, stratégies et actions de la politique de sauvegarde et de mise en valeur

- 35 La politique de sauvegarde et de mise en valeur des patrimoines à Ouidah est intimement liée à une volonté de développer le tourisme. Les autorités ont convenu qu'associer un tissu économique plus dense et plus développé et un artisanat original de qualité, qui s'appuie sur les savoir-faire locaux (construction, rénovation, services et produits), allait permettre de lancer le développement de la commune.
- 36 Ce projet compte réhabiliter des demeures historiques par leur style architectural, leurs techniques de fabrication et par leur histoire. Ces patrimoines architecturaux, pour la plupart privés, périclitent faute d'intérêt suffisant et de moyens financiers.
- 37 Soutenir un développement économique en promouvant un développement touristique à travers un projet de sauvegarde de patrimoine n'est a priori pas évident. Le projet pilote intitulé, « Maisons d'hôtes et valorisation du patrimoine culturel à Ouidah »⁶ est un volet du projet global appelé « Valorisation du patrimoine culturel et touristique de la commune de Ouidah » démarré en juillet 2006 dans le cadre d'une coopération décentralisée entre la commune de Ouidah et l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF). Il a été dans un premier temps mené conjointement avec l'Université Senghor, en Alexandrie (Égypte), par l'intermédiaire de Mme Caroline Gaultier-Kurhan.
- 38 Un des objectifs poursuivis par le projet est de mettre en place des structures d'hébergement de type maisons d'hôtes afin d'accueillir les touristes de plus en plus nombreux qui séjournent dans la ville.
- 39 Il est vrai que le Bénin n'est pas une destination touristique par excellence, c'est plutôt un pays de transit qui se caractérise par des séjours d'une faible durée. Mais proposer des hébergements de qualité, des services et des circuits permettra de garder plus longtemps le visiteur.

- 40 Plusieurs bâtiments ont fait l'objet d'un inventaire et d'une étude⁷. Les conclusions sont qu'il est urgent de rénover et restaurer ces témoins de l'histoire afin de préserver l'héritage fragile des patrimoines liés à la traite négrière et de développer un tourisme durable et équitable.
- 41 Pour y parvenir, trois objectifs prioritaires sont définis :

Mettre en place des mesures conservatoires d'urgence afin d'identifier les patrimoines en péril, les restaurer et les mettre en valeur

- 42 Il s'agit de retrouver un savoir-faire et de développer un artisanat original de qualité. Les mesures de conservation consistent à classer par arrêté communal des sites identifiés en péril et menacés de destruction ou de disparition. Leur inscription sur la liste indicative du patrimoine national est également prévue. Une liste de priorités a été créée et vise tous les patrimoines culturels et naturels de la ville de Ouidah. Le site du Fort Anglais et les quartiers de Zomaï et Zoungbodji ont été les premiers inscrits sur cette liste de priorité.
- 43 Une réglementation urbaine aux abords des sites historiques ou culturels est mise en place grâce à des documents d'urbanisme réglementant les hauteurs, les alignements, la zone tampon et les abords des sites historiques.
- 44 Un plan de conservation urbaine du noyau historique de la ville de Ouidah incluant les sites liés au projet « Route de l'Esclave » va permettre d'élaborer des projets de conservation et de restauration du patrimoine bâti. Le plan de conservation urbaine doit aboutir à la réaffectation ou la re-fonctionnalisation de certains patrimoines à l'instar de certains patrimoines immobiliers.
- 45 Toutes ces actions sont menées en collaboration avec le Comité Technique de Sauvegarde et de Protection du patrimoine communal, appuyé par deux comités consultatifs composés des parties prenantes. Le Comité technique de sauvegarde et de protection du patrimoine communal a été créé en août 2007.

Mettre en place une politique de développement local qui œuvre à la sauvegarde, la conservation, la mise en valeur des patrimoines et au développement touristique

La formation

- 46 Pour le développement local de Ouidah, la formation de professionnels est primordiale. Ainsi, le renforcement des capacités professionnelles des acteurs locaux se fait grâce à des cycles de formation ou de recyclage.
- 47 En 2006, il a été proposé une formation des guides touristiques professionnels agréés sur l'histoire de la traite et de la mise en valeur des sites patrimoniaux.
- 48 En 2007, l'accueil des touristes et la mise en valeur du patrimoine culturel sont traités à l'occasion d'une autre formation continue. Cette formation est dispensée à des agents de la Direction du tourisme, de la culture et de l'artisanat, des tours opérateurs béninois, des conseillers municipaux, des conservateurs de musée et des entrepreneurs privés.

- 49 En 2008, une formation intitulée Artisanat d'Art et Design fournit les éléments de compréhension et d'analyse sur les enjeux et les voies possibles d'initiatives territoriales en faveur de la promotion et du développement de l'artisanat d'art. En apportant les bases essentielles de la relation tourisme/produits artisanaux ainsi que les connaissances nécessaires à la conduite d'un « projet design », le but visé est la création de nouveaux produits d'inspiration locale.

Le développement touristique

- 50 L'organisation du secteur touristique a réellement débuté en 2007 avec la création de l'Office du tourisme de la commune pour promouvoir et commercialiser le « produit Ouidah ».
- 51 Un vaste programme de développement touristique proposera :
- une offre diversifiée d'hébergement et de restauration
 - la catégorisation des hôtels et des gîtes
 - la réalisation de projets pilotes touristiques.
- 52 L'élaboration d'un calendrier d'activités attractives est basée sur la valorisation du patrimoine religieux et festif intangible, des cérémonies traditionnelles, des festivals, des colloques, des rencontres artistiques. Ce calendrier doit permettre de faire coïncider la conservation et la mise en valeur des patrimoines et l'intérêt touristique de la ville de Ouidah.

Intégrer la population ouidahniennne dans la gestion des biens publics afin de susciter l'intérêt, de responsabiliser les Ouidahniens et de promouvoir la participation des citoyens de Ouidah

- 53 Intégrer la population locale a pour objectif de stimuler une prise de conscience de l'intérêt patrimonial des biens, de favoriser l'émergence d'un lobby (national & diaspora) en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel communal et d'encourager une gestion participative en amont et en aval (propriétaires et Mairie). Deux structures ont été créées pour gérer les projets de développement : il s'agit du Comité des propriétaires de biens ayant un intérêt historique, culturel et religieux et du Comité de sensibilisation et de négociation en vue de la restauration et la réaffectation des sites et bâtis.
- 54 Les mesures de sensibilisation et d'information consistent à :
- organiser des rencontres de sensibilisation avec les parties prenantes : les propriétaires et la commune
 - instituer des « Journées du Patrimoine de Ouidah » avec expositions et autres manifestations culturelles
 - disséminer les résultats de l'inventaire auprès des détenteurs des biens (chefs traditionnels et diaspora)
 - envisager un publi-reportage sur le patrimoine de Ouidah (presse écrite, médias...).

Conclusion

- 55 Le long processus de décentralisation entamé en 1990, le rapprochement du ministère de la Culture et du ministère du Tourisme et de l'Artisanat en 2001, la mise en place du

premier Plan de Développement Communal (le PDC) de Ouidah en 2005, ont été des événements importants qui ont permis de mettre en exergue les problématiques communes, les intérêts parfois très divergents et les liens intrinsèques entre patrimoine et tourisme. C'est ainsi que la nécessité de mutualiser les moyens afin, d'une part, de sauvegarder des patrimoines historiques fragilisés et en voie de disparition et, d'autre part, de développer la commune de Ouidah s'est imposée.

- 56 Le projet de maisons d'hôtes se veut être à la fois un projet de sauvegarde, de mise en valeur et de conservation du patrimoine et un projet global de création et de promotion d'une destination touristique au Bénin.
- 57 Le projet comprend la création d'une Maison de l'Artisanat qui implique la réorganisation du secteur artisanal local. Les productions bénéficieront d'un label qualité. La formation des nouveaux artisans va contribuer à la revalorisation des techniques traditionnelles oubliées et à la promotion des métiers du patrimoine. Par ailleurs, ce projet pilote se veut être un tremplin pour la réalisation d'autres projets à caractère culturel. D'autres sites historiques liés à la traite seront mis en valeur comme le site de Saint-Louis de Grégoy ou encore le site du Fort français.
- 58 Le travail de restauration et de préservation des patrimoines bâtis historiques et leur réaffectation à de nouvelles activités sont envisagés dans le cadre de la Charte Internationale sur la conservation et la restauration des Monuments et Sites de 1964 de l'ICOMOS, « la conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société », art. 4.

NOTES

1. - SINOUE, Alain. *Le comptoir de Ouidah - Une ville africaine singulière*. Paris, France : Karthala, 1995.
2. - KOWALSKI, Brigitte. *L'Héritage architectural afro-brésilien sur la côte des esclaves*. 3 tomes. Doctorat histoire de l'art. Paris, France : École du Louvre, 2004, p. 42.
3. - TIDJANI-SERPOS, Noureini. « Bénin: le renouveau culturel ». *SEPIA, revue culturelle et pédagogique francophone*, 1995, n°19, p. 30.
4. - DOSSOU, Sandrine Léontina. *L'ingénierie culturelle : Vers une nouvelle perspective de conception et gestion de projets de développement culturel au Bénin*. DESS/DEA Développement et gestion du patrimoine culturel. Alexandrie, Égypte : Université Senghor, 2005, p. 19, 21.
5. - Articles 101 et 103 de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin.
6. - DOSSOU, Sandrine Léontina. *Maisons d'hôtes et valorisation du patrimoine culturel à Ouidah-Bénin*. Rapport de mission, Ministère de la Culture du Bénin, 2007.
7. - De SOUZA, Rachida et SOGAN, Richard. *Inventaire du patrimoine culturel immobilier de la commune de Ouidah*, Rapport de mission, Ministère de la Culture du Bénin, 2007.

RÉSUMÉS

Connue par les Européens qui pratiquaient la traite transatlantique dès le XVII^e siècle, Ouidah, ville cosmopolite, garde un cachet traditionnel très vivace et se caractérise par un profond brassage de populations. La pratique du commerce des esclaves a inexorablement marqué la nature, les traditions, l'histoire et les hommes. Elle a laissé des traces dans la structuration spatiale de la cité de Ouidah en donnant un sens et une mémoire aux différents quartiers qui constituent la ville, autrement dit, elle a façonné la ville de Ouidah. Aujourd'hui, certains patrimoines de Ouidah sont en très grand danger. Nous abordons la problématique toute particulière des villas privées de style afro-brésilien construites à partir du XIX^e siècle dans un premier temps par des négriers d'origine portugaise venus du Brésil ou encore par des esclaves affranchis rentrés au pays pour commercer à leur tour des esclaves. La ville côtière de Ouidah, qui compte de nos jours plus de 83 000 habitants, a entamé une véritable réflexion sur la préservation de ses patrimoines et le développement d'un tourisme durable. Le projet intitulé « Projet de Maisons d'hôtes et valorisation du patrimoine culturel à Ouidah » est un volet du projet global intitulé « Projet de valorisation du patrimoine culturel et touristique de la commune de Ouidah » démarré en juillet 2006. Il compte réhabiliter et mettre en valeur des demeures historiques. Les objectifs du projet Maisons d'hôte à Ouidah sont de sauver le patrimoine bâti de style afro-brésilien, de réintroduire et transmettre les savoir-faire et les techniques de production anciennes, de conserver la mémoire de la traite négrière et d'assurer le développement économique de la ville de Ouidah tout en contribuant à la qualité de vie de sa population locale. Nous mettons en avant les liens qui existent entre l'action patrimoniale, le développement touristique durable et la transmission de la mémoire. Au-delà de ces liens, il s'agit surtout d'éveiller la conscience sur les menaces qui pèsent actuellement sur certains patrimoines culturels exceptionnels de la ville mémoire de Ouidah.

Known by the Europeans who practiced the transatlantic trade in the 17th century, Ouidah, cosmopolitan city, keeps a deep mixing of populations. The practice of the slave trade inexorably marked the nature, traditions, history and gender. Trafficking has left traces in the space structure of the city by giving a meaning and a memory in different districts and shaped the city of Ouidah. Today some Ouidah heritages are in very great danger. We note the particular problem of Afro-Brazilian style private villas built from the 19th century by some slave traders come from Brazil or free slaves went back to Benin to trade in turn slaves. Ouidah, which today has over 83,000 inhabitants, began a true reflection on the preservation of its heritage and the development of sustainable tourism. The project entitled "Project of guest houses and valorisation of cultural heritage in Ouidah" is a component of the global project entitled "Project of the cultural and tourism of the municipality of Ouidah heritage" started in July 2006. The idea is to convert historic buildings into guest houses in order to save Afro-Brazilian style built heritage and also to reintroduce and pass on the know-how and ancient production techniques. This sustainable form of tourism would support the economic development of the city while contributing to a better understanding of the local heritage by keeping the memory of the slave trade. We put forward the relationship between the heritage action, the sustainable tourism and the transmission of memory. Beyond these links, it is mainly to raise awareness on the threats currently facing some exceptional cultural heritage of the city of Ouidah.

INDEX

Mots-clés : sauvegarde du patrimoine, patrimoine bâti de style afro-brésilien, patrimoines liés à la traite négrière, contraintes culturelles et économiques, limites des politiques culturelles, rupture de transmission des savoirs, mémoire de la traite négrière occultée, développement touristique durable, formation, promotion des métiers du patrimoine

AUTEUR

SANDRINE LÉONTINA DOSSOU

consultante indépendante sur le projet de valorisation et de mise en valeur du patrimoine bâti de Ouidah dossou_sandrine@yahoo.fr